

Le 17/10/08

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu :

Le jeudi 23 octobre 2008 à 20h 30 dans la salle des fêtes

ORDRE DU JOUR :

- 1) Informations du maire
- 2) Aménagement du bourg
- 3) Travaux mairie-signature avenants
- 4) Rapport commission travaux
- 5) Compte rendu réunion incendie mairie
- 6) Demande de subvention voyage scolaire
- 7) Questions diverses

Compte Rendu de la réunion du Conseil Municipal de la Commune de Le Breuil en Auge du jeudi 23 octobre 2008

L'an deux mil huit, le vingt trois octobre, à 20 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire dans la Salle des Fêtes sous la présidence de Monsieur David POTTIER, Maire.

Etaient présents : MM Testard, Bajard, et Guiot, Adjoint

Mmes Dufeil et Candavoine

MM Breiner, Bouty, Dubreuil, Elie, Lemarchand, Lépy, Sochon et Tiphagne, conseillers

Absent excusé : Mme Hochet

Secrétaire de séance : M Breiner

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'ajouter deux points à l'ordre du jour :

- Instauration sur la commune d'un Droit de Prémption Urbain

- Location du garage de l'église

Le Conseil Municipal donne son accord.

1) Informations du maire

Le 1^{er} forum des associations a été un succès et M le Maire félicite les organisateurs et les participants.

Les responsables des associations sont satisfaits car il y a eu des retombées au niveau des inscriptions.

Monsieur le Maire a rencontré M Pitchout, vice-président du Football Club Breuillois le 21 octobre dernier. Celui-ci l'informe des problèmes de trésorerie du club (chèques sans provisions...) qu'il a découvert suite aux différents courriers reçus par le club (c'est lui qui vient chercher le courrier en mairie). Il l'informe de l'intention de démissionner du Président, M Cyril Plessis. Effectivement un courrier de M Plessis a été reçu faisant part de sa démission.

Lors de la dernière Assemblée Générale à laquelle avaient assisté quelques membres du Conseil Municipal, aucun compte Administratif n'avait été produit.

Les joueurs souhaitent rencontrer des membres du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal est inquiet de cette situation et fait part de sa déception vu les dépenses engagées (10 000.00 € environ) pour la remise en état des installations.

Une visite de la station d'épuration sera prévue un samedi matin.

Concernant le Plan Local d'Urbanisme, une réunion de la commission urbanisme avec M Doligez a eu lieu. Une autre réunion de la commission est programmée le 30 octobre prochain.

Ensuite une réunion de travail avec M Doligez se tiendra le 19 novembre prochain et la présentation du projet sera présenté au Conseil Municipal lors de sa en décembre prochain. L'enquête publique aura lieu certainement en début d'année 2009.

Pendant les travaux de la poste de Pont L'Evêque, du 26 octobre 2008 au 16 décembre 2008, le bureau du Breuil en Auge ouvrira de 14h à 17h du lundi au vendredi.

2) Aménagement du bourg

Monsieur le maire rappelle que les travaux étaient prévus en trois phases :

Aménagement autour de la Mairie

Aménagement du carrefour (suppression des feux tricolores)

Aménagement voirie de la partie commerçante RD 579 A

Au départ les travaux ont été sous évalués.

En février 2008 l'évaluation des travaux était de 700 000.00 € HT (non budgétisés en 2008)

Une réunion a eu lieu le 9 octobre dernier avec les services du Conseil Général.

Le Conseil Général propose de prendre à sa charge les travaux de la rue de l'église puisqu'il s'agit encore d'une voie départementale (Elle deviendra ensuite voie communale).

Aujourd'hui l'estimation pour les travaux autour de la mairie et rue de l'église est de 257 000.00 € HT.

Possibilité de subventions pour 1/3.

Le Conseil Municipal décide de réfléchir sur le projet pour réduire la facture.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- **Décide** de procéder aux travaux de voirie suivants :
 - . Aménagement du Bourg RD 264 A (rue de l'Eglise)
dont le coût à la charge de la commune est évalué à 257.000 €
- **Sollicite** du Département
 - Une subvention au titre des amendes de police
 - Une subvention pour la pose de bordures de trottoirs
 - Une subvention au titre de l'Aménagement des Petites Communes Rurales concernant les travaux d'assainissement pluvial
- **S'engage** à financer sur le budget de la commune le reste de la dépense, à entretenir ultérieurement à ses frais les trottoirs, bordures et caniveaux regards et conduites d'assainissement, à garantir le Département contre toute réclamation éventuelle des propriétaires et riverains du fait de l'exécution des travaux.
- **Autorise** Monsieur le maire à signer tout document afférent à ces travaux, notamment la convention relative aux travaux de la commune sur le domaine routier départemental

3) Travaux mairie-signature avenants

Avenant n° 2 et Avenant n° 3 Lot n° 4 - Entreprise SVB Construction

Vu les travaux supplémentaires, suite à la demande du bureau de contrôle, de rajouter 8 poteaux métallique supplémentaires avec platines renforcées, qui font l'objet de l'avenant n°2 et dont le coût est évalué à 2 124.00 € HT

Vu les travaux prévus au marché de base non réalisés suite, à la découverte de pièces de bois en bon état, ce qui implique une réduction de coût qui fait l'objet de l'avenant n° 3 et qui est évaluée à 4 370.58 € HT

Vu l'avis favorable de la Commission Travaux,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 2 et l'avenant n° 3 concernant le lot 4 – Entreprise SVB Construction.

4) Rapport commission travaux

Les travaux de la nouvelle mairie avancent bien.

Des devis ont été demandés pour la toiture de l'église.

La commission de travaux est favorable à l'amélioration des toilettes de la salle des fêtes et d'un passage entre la cuisine et la salle des fêtes, une estimation des travaux va être faite.

5) Compte rendu réunion incendie mairie

Une expertise judiciaire concernant l'incendie de la mairie s'est tenue le 14 octobre dernier.

Il en ressort qu'il s'agit bien d'un incendie d'origine électrique.

Une autre réunion avec les experts va avoir lieu pour le chiffrage des dégats et ensuite le nettoyage et les travaux pourront commencer.

6) Demande de subvention voyage scolaire

Monsieur le maire fait part d'un courrier de l'école du bon pasteur demandant une subvention pour un voyage scolaire qui concerne 2 enfants habitant au Breuil.

Le Conseil Municipal se prononce contre à la majorité des votants (11voix contre, 1voix pour, 2 abstentions) mais rappelle qu'une aide ponctuelle pour les familles en difficulté peut-être demandée auprès du CCAS de la commune.

7) Instauration sur la commune d'un Droit de Prémption Urbain

Monsieur le Maire propose d'instaurer une Droit de Prémption Urbain (DPU) sur les zones urbaines du territoire de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants,

Vu les articles L.211-1 et suivants du code de l'urbanisme,

Vu le Plan d'Occupation des Sols approuvé le 20 décembre 2001,

Décide d'instituer le Droit de Prémption Urbain sur l'ensemble des zones UB, UC, UE, NA, 1NA et 1NAe du territoire communal.

8) Location du garage de l'église

Monsieur le Maire propose de louer le garage derrière l'église à Monsieur Max Cruchon, locataire de l'appartement au dessus de l'ancienne mairie.

Il s'agira d'un bail précaire et lié au bail du logement. C'est-à-dire que le garage devra être libéré lorsque Monsieur Max Cruchon quittera le logement. Un loyer de soixante euros mensuel sera proposé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, autorise M. le Maire à signé la convention et tout document afférant à cette location.

9) Questions diverses

Pas de question diverse

La séance est levée à 23h30.